Royaume-Uni : un demandeur d’asile afghan arrivé en bateau en mars 2025, mis en examen pour le viol d’une fillette de 12 ans du Warwickshire en juillet. La police demande aux élus locaux de cacher qu’il s’agit d’un migrant (MàJ : Ahmad Mulakhil condamné)

10/02/2026 à 18h35



10/02/2026

Un demandeur d’asile afghan a été reconnu coupable d’avoir enlevé et violé une fillette de 12 ans à Nuneaton.

Ahmad Mulakhil, 23 ans, a emmené la jeune fille dans une impasse tranquille le 22 juillet et a commis des « infractions sexuelles extrêmement horribles ».

Devant le tribunal de Warwick, il a été reconnu coupable de viol, d'enlèvement, d'agression sexuelle et d'avoir filmé la jeune fille à son insu.

Le coaccusé Mohammad Kabir, 24 ans, également demandeur d'asile afghan, a été déclaré non coupable d'étranglement, de tentative d'enlèvement d'enfant et de tentative d'infraction sexuelle.

BBC

31/01/2026

Une fillette de 12 ans a été retrouvée « marmonnant et pleurant » dans la rue après avoir été violée par un Afghan, a déclaré aujourd'hui le tribunal.

Ahmad Mulakhil, 23 ans, et son compatriote afghan Mohammad Kabir, 24 ans, auraient repéré l'écolière dans une aire de jeux à Nuneaton, dans le Warwickshire.

Kabir aurait tenté d'étrangler la jeune fille avant qu'elle ne soit violée à plusieurs reprises par Mulakhil, qui aurait pris des photos de l'agression, ont déclaré les jurés.

[…]

« **Elle était terrifiée, affolée, elle pleurait. C'était effrayant.** »

Mulakhil, sans domicile fixe, a plaidé coupable d'une accusation de viol oral, ont entendu les jurés.

Cependant, il nie l'enlèvement d'enfant, deux chefs d'accusation de viol, deux chefs d'accusation d'agression sexuelle et la prise de photographies indécentes d'un enfant.

Kabir, également sans domicile fixe, nie avoir commis un étranglement intentionnel, avoir eu l'intention de commettre une infraction sexuelle et avoir tenté d'enlever un enfant.

Le tribunal a entendu que Kabir aurait étranglé la fillette, **qui jouait dans un parc, vers 18 heures.**

Elle a ensuite été vue en train de parler à Mulakhil vers 20 heures, moment où **elle aurait** déclaré être âgée de 19 ans.

[…]

Daily Mail

03/08/2025

> *Dans un article de la BBC d'aujourd'hui, l'un des migrants afghans avoue le viol d'une fille de 12 ans. L'article revient sur la manifestation anti-migrants qui en découle, ainsi que sur les accusations de dissimulation du statut de migrant des suspects https://t.co/VH2exX3uCx https://t.co/f12WVrKUD8 pic.twitter.com/ljK624gW4x*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 21, 2025*

Deux demandeurs d'asile afghans ont été inculpés pour le viol présumé d'une fillette de 12 ans, qui a laissé une petite ville des Midlands sous le choc, révèle le Mail on Sunday.

Ahmad Mulakhil, 23 ans, a été accusé du viol d'une mineure à Nuneaton, dans le Warwickshire.

Un deuxième homme, Mohammad Kabir, également âgé de 23 ans, a été accusé d'avoir aidé et encouragé le viol, ainsi que d'avoir étranglé et enlevé la jeune fille, qui reçoit désormais des soins spécialisés.

Malgré l'énorme intérêt que l'incident a suscité à Nuneaton, des sources ont déclaré au Mail on Sunday que la police du Warwickshire avait conseillé aux conseillers et aux responsables locaux de ne pas révéler les antécédents de demandeur d'asile des deux suspects, de peur « d'attiser les tensions communautaires ».

Un habitant local qui nous a contactés a accusé la police de « dissimulation », dans le but de supprimer des informations que le public a le droit de connaître.

Il a déclaré que la police craignait que Nuneaton soit confrontée à des manifestations violentes similaires à celles qui ont eu lieu devant un hôtel pour migrants à Epping, dans l'Essex, le mois dernier, après qu'il est apparu qu'un demandeur d'asile y séjournant avait été accusé d'agression sexuelle, de harcèlement et d'incitation d'une fille à se livrer à une activité sexuelle.

La source a déclaré : « Ils étouffent l'affaire parce qu'ils ne veulent pas se retrouver dans une situation similaire à celle d'Epping. »

Mais hier soir, la police du Warwickshire a défendu sa position en déclarant dans un communiqué : « Lorsque cela est pertinent, des informations sensibles concernant les lieux, les détails du crime et l'activité policière pour attraper les délinquants peuvent être partagées, avec un avertissement indiquant qu'il s'agit d'informations sensibles ou confidentielles et que la divulgation par les personnes informées pourrait affecter les futures audiences du tribunal. »

Daily Mail